

Image not found or type unknown



Associe-Prestataire de services-Pacte Associés

Par **Julienparis8**, le **04/02/2018** à **07:13**

Bonjour,

Futur associé minoritaire dans une SAS.
Je ne serai pas salarié de la structure.

Je fournirai des prestations de services de façon récurrentes facturées avec ma propre société.

Que dois-je faire mentionner dans le pacte d'associés de la SAS.

Merci pour votre temps.
Julien